



Date de dépôt : 1^{er} septembre 2025

Rapport

de la commission des affaires communales, régionales et internationales chargée d'étudier la proposition de motion de Stéphane Florey, Julien Ramu, Patrick Lussi, Virna Conti, Michael Andersen, Marc Falquet, Yves Nidegger, Daniel Noël, Florian Dugerdil, Guy Mettan, Lionel Dugerdil, Jean-Marie Voumard, Gabriela Sonderegger : Genève, canton suisse !

Rapport de majorité de Romain de Sainte Marie (page 3)

Rapport de première minorité de François Baertschi (page 9)

Rapport de seconde minorité de Patrick Lussi (page 10)

Proposition de motion (3117-A)

Genève, canton suisse !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que Genève est avant tout un canton suisse ;
- que le chômage reste relativement élevé dans notre canton ;
- que le nombre de frontaliers dépasse largement celui des chômeurs et des demandeurs d'emploi ;
- le remplacement de la main-d'œuvre nationale par de la main-d'œuvre frontalière (effet de substitution) ;
- la hausse du taux d'aide sociale constatée à Genève ;
- que les frontaliers ne devraient en aucun cas passer avant nos concitoyens ;
- qu'au vu du nombre d'emplois générés, Genève devrait être un territoire ZERO chômeur ;
- que les pendulaires étrangers génèrent beaucoup de nuisances et ne font pas les affaires des commerçants genevois ;
- que Genève ne devrait subir aucune pression et aucune prétention de la France, que ce soit sur la mobilité, la fiscalité, le chômage ou le marché de l'emploi ;
- que Genève s'est montrée jusqu'ici suffisamment généreuse avec nos voisins français ;
- que cette générosité ne doit pas se faire détriment de nos propres habitants ;
- que les intérêts des citoyens genevois doivent rester notre priorité,

invite le Conseil d'Etat

- à remplacer le concept du « Grand Genève » par un concept « Genève, canton suisse » ;
- à rendre rapport au Grand Conseil sur l'avancement de ce projet.

RAPPORT DE LA MAJORITÉ

Rapport de Romain de Sainte Marie

La commission des affaires communales, régionales et internationales (ci-après : CACRI) a étudié cette motion lors de la séance du 3 juin 2025, sous la présidence de M. Laurent Seydoux. M^{me} Tina Rodriguez, secrétaire scientifique de commissions (SGGC), a assisté aux travaux sur cet objet et M. Christophe Vuilleumier a tenu le procès-verbal.

Audition de M. Stéphane Florey, auteur de la motion 3117

M. Florey déclare que cela fait quelques mois que Genève est victime de critiques des voisins français qui accusent le canton de bloquer l'accès au territoire par le biais des douanes. Il déclare que ces critiques ont été exprimées par voie de presse, Genève étant accusée de freiner les travaux à Bardonnex. Il rappelle que les frontaliers souhaitent en outre récupérer la totalité des cotisations chômage. Autant d'affirmations qui ont fait réagir son groupe qui est convaincu qu'il faut revoir la région. Il déclare que celle-ci ne devrait plus s'articuler autour du Grand Genève dont la gouvernance ne fonctionne plus aux dires du conseiller d'Etat, M. Hodgers, qui précisait dans la presse, il y a peu de temps, qu'il était difficile de déterminer des interlocuteurs en France voisine. Il mentionne que cette motion vise en fin de compte à recentrer Genève qui devrait reprendre la totalité de la gouvernance de la région, et mettre un terme à ces accusations.

Il répète que le système du Grand Genève est à bout de souffle et que le canton devrait continuer à collaborer avec la région tout en assurant sa gouvernance. Il rappelle également que son groupe n'est pas fermé à la France voisine et est en faveur du financement des P+R en France voisine. Il remarque à cet égard que les projets n'avancent pas et il répète que l'on peut se poser la question de qui gouverne en France voisine.

Une députée (PLR) remarque qu'il serait donc question de revoir le Grand Genève en reprenant l'ensemble du pilotage. Mais elle se demande quel serait l'intérêt des partenaires comme le canton de Vaud. Elle se demande également ce qu'il en serait du coût d'un tel projet. Elle ajoute qu'un principe d'une Suisse à 10 millions d'habitants profiterait d'un débordement sur la France et elle se demande ce qu'il faut en penser.

M. Florey répond que cette initiative porte sur l'immigration et notamment l'immigration économique. Il rappelle que l'immigration, selon son parti,

devrait être tolérée pour les personnes en danger et les réfugiés de guerre. Cela étant, il déclare que cette initiative n'empêchera pas la venue de multinationales.

Concernant Genève, il déclare qu'il est difficile d'évaluer les coûts, mais il ne croit pas que ce projet entraîne des frais plus importants que ce que coûte le Grand Genève. Il mentionne que c'est une affaire conceptuelle en premier lieu, rappelant que Genève est un centre économique ; ce qui devrait réjouir la France voisine en lieu et place de ses prétentions concernant les cotisations chômage.

Une députée (Ve) demande ce que penseraient les Vaudois d'un tel projet.

M. Florey répond que les Vaudois sont les grands oubliés dans cette affaire puisqu'on ne les entend jamais. Il déclare que ce projet ne change rien aux collaborations avec les autres cantons suisses, bien au contraire.

La députée (Ve) rappelle que la population avait refusé le financement des P+R et elle se demande quel est le contexte qui a changé permettant à un tel projet de voir le jour.

M. Florey répond que l'UDC avait accepté le financement en plénière et s'était fait retourner en assemblée générale, ce qui avait consolidé le référendum. Il pense qu'il sera nécessaire à l'avenir de mieux expliquer la situation et les enjeux pour faire accepter un tel projet. Il mentionne que les terrains à Genève sont rares et que des P+R seront inévitablement construits sur des terrains agricoles, et il remarque qu'il est préférable de créer ces infrastructures en France voisine. Il rappelle également que ces P+R peuvent entraîner une diminution des nuisances inhérentes aux pendulaires.

Une députée (S) évoque le plan directeur cantonal et rappelle que le Grand Genève n'est pas simplement un concept mais aussi une réalité avec un million d'habitants et 12 000 nouveaux emplois par année, et elle demande quel est le lien qu'il faudrait faire pour assurer le développement du territoire avec le plan directeur cantonal. Elle se demande par ailleurs si le canton de Genève peut s'occuper seul de la gouvernance d'une région comptant un autre canton et un autre pays.

Elle en vient à la R 889 qui demandait de pouvoir donner au Grand Genève les moyens de ses ambitions, une résolution qui avait été initiée par le groupe du Centre, et elle se demande pourquoi l'UDC change maintenant d'optique. Elle évoque encore le volet économique et les bonnes pratiques qui sont partagées par les acteurs de l'économie de la région, et elle se demande ce qu'il faut penser d'une dynamique qui exclurait ces derniers.

M. Florey répond que son groupe est opposé au plan directeur cantonal. Il rappelle que le problème de ce dernier relève de la construction de logements

et de la densification que Genève est obligée de poursuivre pour les nouveaux habitants qui viennent s'établir dans le canton. Il répète que c'est un problème d'immigration. Il ajoute qu'une Suisse à 10 millions ne l'intéresse pas, tout comme une région à 1 million.

Il pense qu'il faudrait miser un maximum sur la surélévation, le potentiel n'étant pas encore atteint, et il rappelle que nombre de projets sont abandonnés en raison des recours déposés devant la justice. Il estime que certains quartiers sont trop peu densifiés contrairement à d'autres comme le quartier de l'Etang que les habitants fuient à la première occasion. Il évoque le quartier de Belle-Terre et mentionne qu'un ou deux étages supplémentaires n'auraient dérangé personne. Il signale qu'à l'avenue de Vaudagne, à Meyrin, tous les immeubles ont été surélevés, ce dont personne ne parle car cela ne se voit pas. Il se demande alors si le plan directeur cantonal a véritablement une incidence sur la région puisqu'il ne concerne que le canton.

Il ajoute que, si de nombreux Genevois vont habiter en France voisine, c'est en raison du nombre de personnes qui viennent s'établir à Genève et qui se voient attribuer un logement. Il signale que les dérogations sont devenues la règle et que les quatre ans normalement nécessaires pour obtenir un logement subventionné ne sont pas forcément toujours respectés. Il répète qu'il est nécessaire de revoir la gouvernance du Grand Genève qui ne fonctionne plus. Il précise que le conseiller d'Etat, M. Hodgers, indique lui-même que la région devient de moins en moins contrôlable. Quant au volet économique, il rappelle que les associations économiques négocient en général mieux que le canton, et il déclare que c'est une amélioration des conditions-cadres du canton, plutôt que les collaborations, qui est nécessaire ; des conditions-cadres améliorées, cela permettrait peut-être d'éviter de voir des entreprises comme la SGS quitter le canton.

Une députée (S) déclare que l'attractivité permet la création d'entreprises et donc d'emplois, avec dès lors de nouveaux venus.

M. Florey répond que Genève ne forme pas les professionnels dont elle a besoin, notamment des informaticiens qui doivent venir de l'étranger pour répondre aux attentes de l'économie.

Un député (S) déclare que M. Florey indique que Genève ne construit pas assez, alors que c'est l'UDC qui critique la densité des quartiers et qui s'oppose aux déclassements. Il indique que ce sont les fermetures de la Suisse que préconise l'UDC qui péjorent le volet économique du pays dont la natalité est insuffisante pour garantir son avenir. Il rappelle également que l'UDC ne vote jamais les budgets, ce qui est contradictoire à l'égard de la remarque de M. Florey quant à la formation. Il observe donc que l'UDC estime qu'il est

préférable de fonctionner seul puisqu'avec les partenaires, la région ne fonctionne pas.

M. Florey répond qu'il faut continuer à construire, mais pour les Genevois. Il ajoute que les conditions-cadres ne sont pas satisfaisantes pour les entreprises comme le départ de certaines d'entre elles vient le démontrer. Il ajoute que, lorsque les budgets sont déficitaires et qu'il n'est pas prévu d'investir là où les moyens sont nécessaires, l'UDC refuse logiquement ces budgets. Il déclare encore que la motion est purement économique et il constate que la région ne fonctionne tout simplement pas.

Un député (PLR) déclare que, sans les accords de dernière minute entre la France et la Suisse, la situation à Genève durant le covid aurait été dramatique. Il observe que Genève pille en fin de compte le volet sanitaire et médical de la France voisine et il se demande s'il ne faudrait pas non plus financer ces métiers en France voisine.

M. Florey répond que Genève est incapable de former des infirmières et doit recruter en France, ce qui démontre bien que la formation ne fonctionne pas à Genève. Il répète que l'UDC est favorable au financement des P+R en France voisine.

Un député (MCG) déclare qu'il y a un problème systémique entre Genève et les territoires qui l'entourent. Il ajoute que ce concept de Grand Genève ne fonctionne pas et fait passer Genève pour une cité arrogante aux yeux des Vaudois et des Français. Il évoque alors le projet d'agglomération qui représente une réalisation concrète du Grand Genève, et il demande si l'UDC aimerait revoir ce volet également, quitte à recentrer cette agglomération vers le canton de Vaud. Il rappelle qu'il existait un financement des P+R en 2023, et il ne comprend pas que cette motion ne suive pas la volonté des militants de l'UDC.

M. Florey répond que le caucus a pris le pari de revenir sur le sujet, estimant que la communication devrait être plus efficace. Il ajoute que l'UDC a refusé en effet certains projets qui ne convenaient pas, et il mentionne que son groupe est prêt à se passer des subventions fédérales pour des projets qui ne fonctionnent pas. Il mentionne que Genève a assez d'argent, lequel devrait être mieux investi. Il mentionne que le projet d'agglomération devrait en effet se recentrer sur le reste de la Suisse.

Un député (Ve) déclare que Genève parvient à maintenir 120 000 emplois grâce aux frontaliers français et vaudois, et il se demande si s'attaquer à ce vivier d'emplois serait positif pour les 20 000 chômeurs genevois. Il indique que les Français sont généreux avec Genève en offrant un milliard par année en formation pour les personnes qui viennent travailler à Genève. Il rappelle

par ailleurs que la France voisine devient un désert médical et éducatif et il se demande si la réalité n'est pas opposée aux explications de M. Florey.

M. Florey répond que les Vaudois ne sont pas des frontaliers, tout comme les Genevois qui habitent en France. Il remarque que les 115 000 frontaliers constituent un problème au vu des 30 000 chômeurs que compte Genève, sans compter les demandeurs d'emploi. Il déclare que, s'il était possible de former ces 30 000 chômeurs correctement, leur nombre en serait diminué. Il ajoute ne pas avoir l'impression que la France est si généreuse avec Genève. Il déclare que la motion ne changera rien aux collaborations existantes.

Un député (UDC) demande quelle serait la forme de cette nouvelle gouvernance.

M. Florey répond que le Conseil d'Etat a affirmé lui-même que la région ne fonctionnait plus, et il pense que c'est au Conseil d'Etat de proposer une nouvelle formule.

Un député (S) précise qu'il y a 10 681 personnes au chômage, et 5241 demandeurs d'emploi, et non 30 000.

Un député (LJS) demande si M. Florey se rend compte de l'ambiguïté entre ses propos et la teneur de la motion qui propose que Genève se referme sur elle-même.

M. Florey déclare que celle-ci propose simplement de revoir le concept du Grand Genève et non de renfermer Genève derrière ses frontières. Il mentionne qu'il n'y a aucun intérêt économique à fermer les frontières, rappelant par ailleurs qu'il existe des accords qui ne le permettraient pas.

Débats et vote

Le groupe Vert pense qu'il faut collaborer différemment avec le Grand Genève, mais il observe que cette motion n'apporte aucun élément. Il ajoute qu'il n'est pas possible d'envisager un travail sérieux sur cette base.

Le groupe socialiste pense qu'il faudrait au contraire renforcer la gouvernance du Grand Genève et ses entités plutôt que la frontière administrative. Il pense qu'un repli serait néfaste pour Genève et il estime que cette motion risque de braquer les voisins de Genève. Il déclare ensuite que les considérants sont subjectifs, dénués de chiffres, comme lorsqu'il est question de la générosité de Genève envers la France voisine. Il se demande en effet comment estimer cette « générosité ». Il ajoute qu'il n'est pas possible d'entendre le Conseil d'Etat à ce propos. Il rappelle par ailleurs qu'il y a un constat qui met en lumière le désert médical qui s'est créé en France voisine

en raison de l'attractivité de Genève. Il ajoute qu'il faut travailler avec la France voisine pour pallier les déséquilibres.

Le groupe MCG remarque que cette motion est tout de même douce. Il ajoute que l'on constate la faillite du Grand Genève qui relève d'un fonctionnement paranoïaque. Il mentionne que Genève est le fruit de l'histoire et de la géographie, ce que nombre de personnes oublient, et il remarque que cette motion ne fait que proposer de réfléchir sur le Grand Genève. Il imagine que ce sont des urbanistes peu talentueux qui ont inventé ce concept « foireux » et il mentionne avoir retrouvé un courrier de M. Eric Stauffer adressé à M. Mark Muller en 2012, courrier qui dénonçait déjà cette situation. Il pense que le traitement que la commission réserve à cette motion n'est pas juste, car cette motion pose des questions importantes.

Le président passe au vote de la M 3117 :

Oui :	4 (2 UDC, 2 MCG)
Non :	9 (3 S, 2 Ve, 1 LC, 2 PLR, 1 LJS)
Abstention :	—

Pour toutes ces raisons, la majorité de la commission des affaires communales, régionales et internationales vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à refuser cette proposition de motion.

Date de dépôt : 11 août 2025

RAPPORT DE LA PREMIÈRE MINORITÉ

Rapport de François Baertschi

Pour le MCG, il faut abolir le concept de « Grand Genève » qui ne rime à rien et révèle une arrogance assez pitoyable.

Examinons la réalité froidement !

Certes, il y a un problème systémique entre Genève et les territoires qui nous entourent. L'histoire nous a laissé en héritage un espace étriqué décidé en 1815 au Congrès de Vienne et compensé par des zones franches qui ont été abandonnées, au fil des décennies, par des autorités peu intelligentes et pas du tout visionnaires.

Dès lors, la politique régionale fait office de pis-aller et on lui prête des mérites qu'elle n'a jamais eus. Cela ressemble à une billevesée politique qui devient de plus en plus évidente.

Dernier coup « marketing », la création du « Grand Genève » qui n'a de grand que son aspect catastrophique ou son vide sidéral.

Pendant ce temps, la situation se dégrade pour les habitants du canton suite à l'arrivée de l'Accord de libre circulation avec l'Europe qui a créé une véritable catastrophe sur le marché de l'emploi genevois. Ainsi, de nombreux habitants se retrouvent exclus chez eux.

En 2012 déjà, le MCG s'était opposé au plan directeur cantonal 2030 qui nous conduit dans l'impasse où nous nous retrouvons aujourd'hui.

Malheureusement la motion ne va pas assez loin. Le fait d'affirmer que Genève est un canton suisse ne suffit pas.

Le MCG est convaincu qu'il faut affirmer une véritable politique de préférence cantonale pour le bien et l'avenir de Genève, canton associé à la Suisse.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs les députés, de soutenir la présente proposition de motion.

Date de dépôt : 12 août 2025

RAPPORT DE LA SECONDE MINORITÉ

Rapport de Patrick Lussi

Allons-nous, encore longtemps, composer avec l'illusion trompeuse de l'appellation « Grand Genève » ?

Allons-nous également continuer à nier les faits concrets, nous pénalisant, par des prétextes fallacieux ?

Notre minorité, par ce rapport, entend qu'une analyse, un examen puis des propositions concrètes émergent d'un travail sérieux accompli en commission.

Nous ne pouvons, d'un revers de la main, balayer les faits principaux relevés dans la motion :

Emploi et chômage :

- Augmentation du chômage à Genève, avec un taux moyen de 4,3% en 2024, le plus élevé depuis 2021.
- Difficulté pour les demandeurs d'emploi genevois (16 564 en décembre 2024) d'intégrer ou de réintégrer le marché de l'emploi, malgré la présence de 112 000 frontaliers actifs occupant des postes.

Aide sociale :

- Hausse inquiétante du taux d'aide sociale à Genève, contrastant avec la baisse enregistrée dans 24 des 26 cantons suisses.
- Impact négatif de la libre circulation des personnes sur le retour à l'emploi des bénéficiaires de l'aide sociale.

Mobilité et infrastructures :

- Pression sur les infrastructures routières, notamment avec des revendications pour des voies réservées aux véhicules pratiquant le covoiturage à la douane de Bardonnex.
- Nuisances générées par les pendulaires étrangers, affectant la qualité de vie et les affaires des commerçants genevois.

Relations transfrontalières :

- Tensions avec la France concernant la mobilité, la fiscalité, le chômage et le marché de l'emploi.
- Demandes françaises pour que la Suisse indemnise les frontaliers en cas de perte d'emploi, dans un contexte budgétaire délicat.

Finances publiques :

- Générosité de Genève envers la France, avec un reversement de 372 millions de francs en 2024 dans le cadre de la compensation financière genevoise relative aux frontaliers (CFG).

Commerce local :

- Impact négatif des pendulaires étrangers sur les affaires des commerçants genevois.

Ces conséquences soulignent les tensions économiques, sociales et politiques liées à la libre circulation des personnes et aux relations transfrontalières dans le cadre du projet « Grand Genève ».

La proposition de motion suggère de remplacer le concept de « Grand Genève » par celui de « Genève, canton suisse » pour les raisons suivantes :

Renforcement de l'identité cantonale :

- Genève est avant tout un canton souverain de la Confédération suisse, et le concept « Genève, canton suisse » vise à réaffirmer et renforcer ce lien avec la Confédération.

Priorité aux citoyens genevois :

- Le remplacement du concept met l'accent sur les intérêts des citoyens genevois, notamment en matière d'emploi, de mobilité et de fiscalité, en opposition aux pressions et revendications françaises.

Réduction des nuisances transfrontalières :

- Le projet « Grand Genève » est perçu comme générant des nuisances liées aux pendulaires étrangers, qui ne bénéficient pas directement aux commerçants genevois.

Gestion autonome de la mobilité :

- La motion insiste sur le fait que la politique de mobilité doit être élaborée par Genève et la Confédération, sans influence extérieure, notamment de groupements incluant des élus français.

En adoptant le concept « Genève, canton suisse », la motion cherche à recentrer les politiques et les ressources sur les besoins et les intérêts des habitants genevois, tout en limitant les influences transfrontalières.

Mesdames et Messieurs les députés, aucun travail de fond n'a été engagé dans ce traitement rapide de la motion imposé par la majorité de la commission, aucune audition acceptée.

Ce n'est pas respectueux de nos citoyens et, pour cet ensemble de raisons, nous demandons le renvoi en commission de la CACRI de cette proposition de motion 3117.